



## COMMUNE DE COISE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/03/2026 à 20h30

#### Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités  
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 5 mars 2026 à 20h30 à la  
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision  
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.03.26	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL	Approuvé à l'unanimité
02.03.26	APPROBATION DE GESTION 2025 – BUDGET PRINCIPAL	Approuvé à l'unanimité
03.03.26	AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025	Approuvé à l'unanimité
04.03.26	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026	Approuvé à l'unanimité
05.03.26	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL	Approuvé à l'unanimité
06.03.26	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL	Approuvé à l'unanimité
07.03.26	VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL	Approuvé à l'unanimité
08.03.26	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026	Approuvé à l'unanimité
08.03.26/2	AVENANT A LA CONVENTION DU SERVICE MUTUALISE « ENERGIE ET BATIMENT » POUR LES COMMUNES SITUEES SUR LA PARTIE RHODANIEENNE DU TERRITOIRE DES MONTS DU LYONNAIS	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,  
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le :  
Affichée le :